

Des champs de cannabis, une idée à cultiver

L'ASBL Cannamedica milite pour l'usage médical du cannabis. Après l'autorisation d'une phase test par le gouvernement, elle espère voir se développer la culture du chanvre sur les terres luxembourgeoises.

Début février, Cannamedica Luxembourg a tenu sa première assemblée générale. L'occasion de rappeler que cette première année d'existence aura été couronnée de succès, avec la mise en place d'une phase test d'utilisation médicale du cannabis. Mais l'ASBL souhaite aller beaucoup plus loin.

De notre journaliste Tatiana Salvan

Cette première année a été un succès, les choses ont bougé», se réjouit Serge Schneider, président de l'ASBL Cannamedica Luxembourg, association créée il y a tout juste un an, en janvier 2017, pour promouvoir l'utilisation thérapeutique du cannabis.

Des revendications finalement suivies par le gouvernement

luxembourgeois, qui a validé en octobre dernier la mise en place d'une phase test qui devrait durer deux ans.

Si Serge Schneider reconnaît être «très content» de cette décision, il ne compte cependant pas en rester là. Cannamedica a d'ailleurs déjà commencé son lobbying auprès des différents partis en vue des élections législatives d'octobre. Partis plutôt réceptifs à la création d'un cadre légal autour du cannabis médical selon lui.

«Des questions restent en suspens, explique-t-il. Pourquoi avoir décrété une phase test? Il a été clairement démontré que le cannabis est plus efficace et engendre beaucoup moins d'effets secondaires que les médicaments classiques. En outre, toutes les

études confirment l'efficacité du cannabis sur les deux seules pathologies concernées par cette phase test.» Son utilisation est en effet réservée aux patients atteints de sclérose en plaques ou souffrant des effets d'une chimiothérapie.

Serge Schneider souhaite donc aller encore plus loin. «Pour moi, il est plus utile d'organiser des formations, pas seulement pour les neurologues ou oncologues, mais pour les médecins, les pharmaciens et les patients. Et il est temps de développer la culture du cannabis au Grand-Duché.»

Car le président de Cannamedica l'assure : le cannabis offre de nouvelles perspectives pour le Luxembourg. «D'un point de vue agricole, le chanvre amènerait une diversification. Et il s'agit là

d'une plante écologique, ne nécessitant que peu ou pas d'engrais. Sans parler des retombées économiques : il y a une pénurie de cannabis médical. Beaucoup de pays sont confrontés à des difficultés d'approvisionnement au vu de l'offre mondiale limitée.»

➤ La tisane oui, la fumette non

Propriétés anticancer et limitation des effets secondaires des chimiothérapies, soulagement des douleurs chroniques, stimulation de l'appétit (dans le cas d'anorexies liées au sida), antidépresseur... Les vertus du cannabis seraient nombreuses.

La prise peut se faire sous forme d'extraits alcooliques, pilules, patchs, crèmes ou tisanes. «Fumer est plus problématique», signale Serge Schneider. Bien que ce soit efficace pour soulager rapidement des douleurs aiguës, car les éléments passent directement dans le sang, la pyrolyse des produits induit les mêmes problèmes que le tabagisme.»

Pour Serge Schneider, l'utilisation thérapeutique du cannabis est tout sauf un effet de mode. «Les études scientifiques sur ce thème, qui ont connu une croissance exponentielle ces vingt dernières années, le prouvent. Rien qu'en 2017, plus de 1 000 études ont été menées sur ce sujet. 90 % d'entre elles confirment les effets bénéfiques de cet usage médical.»

Quid des risques de dépendance? Le cannabis se compose de cannabidiol (CBD) et de tétrahydrocannabinol (THC). Ce dernier élément, pratiquement absent du chanvre, est un psychotrope qui peut provoquer des effets secondaires et engendrer une dépendance. «Mais le THC a aussi des effets thérapeutiques. C'est pour cela que le traitement doit être contrôlé. Mais c'est aussi ce qui se passe pour certains médicaments susceptibles d'être dangereux, comme les somnifères ou la morphine.»

Une certitude en tout cas : «Il n'est pas question de légaliser l'usage récréatif du cannabis. Ce n'est pas notre but, même si j'ai mes idées là-dessus.»

Dans le reste de l'Europe

Outre le Luxembourg, 17 autres pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède) ont au moins partiellement autorisé l'usage médical du cannabis en acceptant la mise sur le marché du Sativex, spray buccal à base d'extrait de cannabis, utilisé dans le traitement de la sclérose en plaques.

La législation diffère évidemment beaucoup selon les pays. Aucun cependant n'autorise la consommation médicale de cannabis par la pratique de la «fumette», note l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies dans un rapport de 2017. Deux raisons à cela : la difficulté d'isoler les éléments chimiques nécessaires au traitement sous cette forme et l'inhalation inévitable de particules dangereuses comme le goudron.



photo : ap

Le 31 mai, Cannamedica organisera une conférence sur le thème du cannabis médical au centre hospitalier de Luxembourg, en présence du Dr Kirsten Müller-Vahl, de l'université de Hanovre, spécialiste de la question.

VITE DIT

■ CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Le Conseil de gouvernement, qui s'est réuni vendredi, a approuvé le projet de loi visant à autoriser le financement des travaux d'extension et de perfectionnement du Réseau national intégré de radiocommunication pour les services de sécurité et de secours luxembourgeois.

Lors de ce conseil, les ministres ont également marqué leur accord avec le projet déterminant les modalités de prescription et

d'accès à l'usage de cannabis à des fins thérapeutiques (voir par ailleurs notre article ci-dessus).

■ ASSELBORN AU NIGER

Le ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, s'est rendu jeudi dans la capitale nigérienne, Niamey. Il s'est entretenu avec le président Mahamadou Issoufou. Auparavant, il avait fait dans le pays une visite de terrain dans la région d'Agadez pour se rendre compte de la situation en termes de sécurité, de développement et de migration.



Intermède tout en sourires et en fleurs, vendredi, au conseil de gouvernement. Comme chaque année, à l'occasion de la Saint-Valentin, la Fédération horticole luxembourgeoise est venue apporter des fleurs aux élus. L'occasion pour les représentants d'horticulteurs et de fleuristes de rappeler en douceur les défis auxquels sont confrontées ces professions : concurrence des supermarchés ou des pompes à essence, digitalisation, manque d'apprentis ou changement climatique. Et de faire connaître leurs revendications : un meilleur accès à l'eau et une flexibilisation du temps de travail. La Fédération horticole luxembourgeoise regroupe 326 PME et quelque 1 800 salariés.

éditorial

de notre journaliste
David Marques



dmarques@lequotidien.lu

Dr. Spautz et Mr. Trump

Je préfère ne pas dire de bêtise, sinon M. Marques va à nouveau écrire que j'ai raconté des bêtises.» Eh bien, M. Spautz, cette bonne résolution, prise lundi, a été vite oubliée. Dès le lendemain, vous avez accusé votre ancien collègue Étienne Schneider (LSAP) de vouloir doter la police d'uniformes «roses».

Cela a certes fait rire vos militants, mais il s'agit d'une blague de très mauvais goût, faisant allusion à l'orientation sexuelle du vice-Premier ministre. Vos excuses publiques vous honorent, mais ce n'est pourtant pas un coup d'essai de votre part. Il vous arrive ainsi de remettre en question la véracité des informations publiées dans la presse, y compris dans nos colonnes. Mais c'est bien vous qui aviez lancé fin 2016 une «fake news» en affirmant que Claude Meisch (DP) avait banni saint Nicolas des écoles.

Vous qui affirmez diriger le parti de la «force tranquille» voulez légiférer pour bannir la burqa au Luxembourg, portée par tout au plus une dizaine de femmes. Ancien syndicaliste, vous voulez aussi bannir les mendiants, victimes d'une politique qui

ne cesse de creuser les inégalités. En agissant de la sorte, vous me faites bien trop penser au «génie» qui règne à Washington.

Au lieu de baigner dans le populisme, il se doit pourtant grand temps de mener un vrai débat de fond. Parlons du Luxembourg de demain. Non pas celui à 1,2 million d'habitants, scénario utilisé par vos camarades en écran de fumée pour cacher les manquements des gouvernements dirigés pendant 35 ans par le CSV. Le scénario d'un Grand-Duché à 700 000 habitants, bien plus réaliste, est lui sur la table depuis bientôt deux décennies, mais les infrastructures ne veulent pas suivre ce saut démographique...

Je vous entends déjà crier au «CSV bashing», mais il faudra bien que le prochain gouvernement poursuive sur la lancée de la majorité sortante. Car même la Grèce ou la Thuringe – qui ont percuté de plein fouet un mur, un vrai – sont aujourd'hui plus avancées dans certains domaines que le riche Luxembourg. Il importe donc urgentement que votre «club des seniors» procède aussi à une remise en question. Car le temps où les «moutons» suivaient aveuglément le «berger» CSV est révolu!